

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 13 Decembre 1871 No 11

## Courrier de St Hyacinthe

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

**JOURS DE PUBLICATION.**—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

\*.\*  
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " E U \$2 g b  
*Farmer's Journal*, 12 mois d'avance \$1  
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier  
St. Hyacinthe,  
P. Q.

### LE RECENSEMENT PAR PAROISSE.

CHAMBLY.	
St Lambert.....	327
Longueuil paroisse.....	881
Longueuil village.....	2083
St Hubert.....	1013
Chambly paroisse.....	1279
Chambly village.....	600
Chambly bassin.....	778
St Brune.....	1406
Boucherville paroisse.....	1364

Boucherville village.....	767
10,498	
BROME.	
Farnham.....	2066
Brome.....	3402
Sutton.....	3142
Potton.....	2178
Bolton.....	2878
13,757	
VAUDREUIL.	
Ile Perrot.....	935
Vaudreuil paroisse.....	2848
Vaudreuil village.....	494
Rigaud.....	3384
Ste Marthe.....	2115
Newton.....	1227
11,003	
SOULANGES.	
St Zotique.....	1600
St Polycarpe.....	3992
St Clet.....	1057
St Ignace.....	1642
Coteau Landing.....	400
Les Cèdres.....	1883
Soulanges.....	234
14,808	
BEAUHARNOIS	
St Clément.....	3068
Beauharnois.....	1423
St Etienne.....	1097
St Thimothée.....	2479
St Louis.....	3172
Ste Cécile.....	2965
St Stanislas.....	1553
14,757	
ST JEAN	
Lacolle.....	3307
St Valentin.....	2148
L'Acadie.....	1797
St Jean paroisse.....	1048
St Jean ville.....	3022
Ste Lucie.....	800
12,122	
IBERVILLE.	
Henryville.....	1918
St Athanaso.....	2139
Iberville.....	1497
St Grégoire.....	2342
Ste Brigide.....	2128
St Alexandre.....	3033
St Sébastien.....	2086
15,413	
STANSTEAD	
Stanstead.....	4022
Stanstead plain.....	974
Magog.....	1174
Hatley.....	2318
Barston.....	2551
Coaticook.....	1110
Barford.....	1339
13,138	

SHERBROOKE.	
Sherbrooke.....	4232
Orford.....	840
Asco.....	3244
8516	
CHATEAUGUAY.	
St Joachim.....	2080
Ste Philomène.....	1548
Ste Marline.....	2543
St Urbain.....	1668
St Jean Chrysostôme.....	4291
St Antoine.....	1080
St Malachi.....	2958
16,166	
BERTHIER	
Lavaltrie.....	1312
Lanoraie.....	2636
Berthier paroisse.....	2245
Berthier ville.....	1433
Ile du Pads.....	1005
St Barthélémy.....	2509
St Cuthbert.....	3122
St Norbert.....	1943
St Gabriel, St Damien, etc.....	4199
19,804	
VERCHERES	
Varennes paroisse.....	1952
Varennes village.....	562
Ste Julie.....	1152
Belœil.....	1719
St Marc.....	1117
Vercheres.....	2739
Contreccour.....	1813
St Antoine.....	1683
12,717	
ROUVILLE	
Richelieu.....	760
St Mathias.....	939
St Hilaire.....	1208
St Jean-Baptiste.....	1953
Ste Marie.....	1696
Marieville.....	72
Ste Angèle.....	155
St. Césaire paroisse.....	373
St Césaire village.....	93
Abbotsford.....	1674
L'Ange-Gardien.....	2194
Canrobert.....	255
17,634	
BAGOT	
St Pie.....	3468
St Dominique.....	2390
Ste Rosalie.....	1591
St Simon.....	1909
St Hugues.....	2344
Ste Hélène.....	1257
St Liboire.....	1429
St Ephrem.....	1392
St Théodore.....	1230
St André.....	720
Acton-valé.....	1839
19,491	

## COMTE DE QUEBEC

St Columban.....	3185
Ste Foye.....	1625
L'Ancienne Lorette.....	2223
La Jeune Lorette.....	3393
Chambourg.....	2403
Beauport.....	4053
St Daustan.....	354
Stonelan.....	362
Towkesbury.....	300
Valcartier.....	7:7
St Gabriel ouest.....	960

16,107

## ARTHABASKA

Ste Clothilde.....	371
Bulstrode.....	766
St Louis.....	533
St Albert.....	371
Victoriaville.....	1425
Arthabaska ville.....	730
St Norbert.....	852
Stanford.....	1953
Princeville.....	511
Kingsley Falls est.....	370
St Médard.....	1165
Warwick.....	542
St Christophe.....	1237
Chester no d.....	780
Chester est.....	1544
Chester ouest.....	1363
Chenier.....	1866
Tingwick.....	1177

17,611

## COMTE DE LEVIS

St Henri.....	2418
St Jean Chrysostôme.....	1707
Etehemin.....	3000
St Nicholas.....	2356
St Etienne.....	766
St Lambert.....	1563

11,810

## LOTBINIERE

St Jean.....	2518
Ste Emelid.....	1131
Lotbinière.....	2129
St Edouard.....	1197
Ste Croix.....	2260
St Flavien.....	1405
St Antoine.....	1809
St Apollinaire.....	1533
St Agapit.....	657
Ste Agathe.....	1051
St Giles.....	1197
St Sylvestre.....	3719

20,606

## ST MAURICE

Pointe du Lac.....	1467
Yamachiche.....	2365
St Sève.....	822
St Barnabé.....	1639
St Etienne.....	2574
Shawanigan.....	1189
St Elie.....	472
St Mathieu.....	130
Matawin haut.....	189
Matawin bas.....	14
Westonau.....	4
Rivière au Rat.....	8
Vermillion.....	22
Monouan.....	154

11,124

## RICHELIEU

St Roch.....	972
St Ours paroisse.....	1785
St Ours ville.....	761
St Victoire.....	1620
Sorel paroisse.....	3446
Sorel ville.....	5636
St Robert.....	1516
St Aimé.....	3150
St Marcel.....	1222

20,048

## PORTNEUF

Grandines.....	1503
St Casimir.....	2263
Deschambault.....	2402
St Alban.....	1665
Portneuf.....	1790
Cap Santé.....	1350
Ecureuils.....	560
St Bazile.....	2012
St Raymond.....	3243
Pointe aux Trembles.....	1578
Neuville.....	1060
St Augustin.....	1880
St Catherine.....	1263

22,569

## SHELFORD

Granby township.....	2125
Granby village.....	876
St Cécile.....	1771
St Valérien.....	1293
Shefford.....	3542
Waterloo.....	1240
Roxton.....	2396
Roxton Falls.....	992
Stuckley sud.....	712
Stuckley nord.....	1887
Ely.....	1267
Ely nord.....	856

19,077

## RICHMOND

Brompton.....	856
Melbourne township.....	2290
Melbourne village.....	270
Cleveland.....	1398
Richmond.....	715
Shipton.....	2355
Danville.....	631
Windsor.....	1167
St George de Windsor.....	1094
Stoke.....	508

11,214

St George de Windsor est celui qui a le plus augm. nté.

## WOLFE

Wotton.....	1807
Ham nord.....	1043
Wolfestown.....	2089
St Camille.....	606
Ham sud.....	293
Garthby et Stratford.....	824
Dudswell.....	875
Weedon.....	1286

8,823

Weedon a augmenté plus vite que tout autre township.

## MISSISQUOI

St Thomas.....	970
St George.....	1250
St Armand ouest.....	1056
Philippsburg.....	271
St Armand est.....	1340
Falighsburg.....	255
Dunham township.....	3316
Dunham village.....	248
Notre-Dame des Anges.....	594
Stanbridge.....	5024
Farnham ouest township.....	1340
Farnham ouest village.....	1317

16,922

## DRUMMOND

St Guillaume.....	2532
St Bonaventure.....	1144
St Germain.....	2000
Grantham.....	829
Vendor et Simpson.....	787
Wickam ouest.....	421
Wickam.....	515
Durham sud.....	1361
Durham.....	723
L'Avenir.....	1716
Kingsy.....	1907
Kingsy Falls ouest.....	360

14,281

St Germain est la paroisse qui a le plus augmenté.

## NAPIERVILLE

St Rémi paroisse.....	1938
St Rémi village.....	831
St Michel.....	1986
St Edouard.....	1625
Sherrington.....	2035
St Cyrien.....	3273

11,688

## NICOLET

Nicolet.....	2797
St Grégoire.....	2619
Larochelle.....	421
St Angèle.....	1022
Béancourt.....	2639
Ste Gertrude.....	1552
Gentilly et Blandford.....	2884
St Pierre les Becquets.....	2942
St Célestin.....	1609
St Vincelas.....	729
Ste Monique.....	2239
Ste Perpétue.....	263
Ste Brigitte.....	548
St Léonard.....	747
St Eulalie.....	261

22,262

## COMPTON

Hersford.....	1230
Compton.....	2852
Clifton.....	1263
Auckland.....	260
Eaton.....	2144
Newport, Dutton, Chesham, Clinton et Emberton.....	924
Westbury.....	353
Bury.....	1215
Tingwick.....	801
Hampden, Marsden et Whiston.....	936
Winslow sud.....	375
Winslow nord.....	702

13,665

Les townships d'Hersford et Auckland sont ceux qui ont le plus augmenté.

## YAMASKA

Yamaska.....	2093
St Michel.....	362
St François.....	2329
Pierreville.....	3116
La Baie.....	2691
St Zéphirin.....	1550
St Pie.....	1242
St David.....	2934

16,217

## CHAMPLAIN

Cap de la Magdeleine.....	1226
St Maurice.....	3004
La Visitation.....	1601
St Luc.....	734
St François-Xavier.....	1036
Ste Geneviève.....	2277
Ste Anne de la Pénule.....	2860
St Prosper.....	1147
Mont-Carmel.....	1239
St Narcisse.....	1469
St Stanislas.....	2703
St Tite.....	1531
St Flore.....	798
Batiscon.....	274
Mekinac.....	133
Bostonais.....	10
Croche.....	10

22,052

## LAPRAIRIE

Laprairie paroisse.....	1697
Laprairie village.....	1259
St Philippe.....	1754
St Jacques.....	1836
St Constant.....	1898
St Isidore.....	1814
Sault St Louis.....	1604

11,861

## INDUSTRIE NATIONALE.

Un de effets de la Confédération a été de nous débarrasser d'une multitude de complications résultant tout naturellement de l'alliance illégitime de notre province avec le Haut-Canada.

Ces complications, dont la solution réclamait presque tout notre temps et notre attention, une fois disparues, il nous a été possible de tourner nos aptitudes de quelqu'autre côté, de consacrer notre énergie au succès d'entreprises utiles, de nous lancer enfin dans la voie des améliorations.

Un mouvement sans pareil s'est manifesté, et continue de se manifester pour la construction de nouvelles routes de communication, de nouvelles voies ferrées; la cause de la colonisation a conquis des sympathies, et beaucoup plus de nos compatriotes cherchent maintenant à s'établir sur nos terrains incultes qu'autrefois; l'agriculture est également entrée dans une ère de progrès incontestable. Et, comme colporteur, voici que la question de l'industrie manufacturière occupe tous les esprits; voici qu'on songe sérieusement à utiliser les immenses ressources dont la Providence a gratifié notre pays sous ce rapport. Ces jours derniers, il y a eu là-dessus une importante discussion soulevée par le député de Bagot, dont on trouvera le discours dans notre revue parlementaire.

Nous applaudissons de toutes nos forces à cette espèce de réveil, et comme tout le monde, nous espérons voir sortir de toutes ces discussions quelque résultat pratique; nous espérons voir notre patrie entrer dans une voie de prospérité matérielle qu'elle n'a pas encore connue. Soit dit, toutefois, sans nous ranger en aucune façon du côté de ceux qui prétendent que la province de Québec n'est qu'une mendicante; mais, enfin, l'industrie manufacturière contribuera sans aucun doute à l'accroissement de la richesse publique.

Toutefois, nous aimons à dire pour quoi nous favoriserons la cause en faveur de laquelle tant de champions sont tout à-coup entrés en lice.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent qu'il n'y a point d'ouvrage en ce pays.

Quand on voit nos cultivateurs se plaindre de ne pouvoir trouver une main d'œuvre suffisante pour les aider à faire leurs travaux; quand on voit les habitants des villes offrir des salaires exorbitants aux domestiques pour n'obtenir en retour quelquefois, qu'un maigre service; quand on voit l'immensité de nos terrains à défricher; ou encore les entrepreneurs de chemins de fer être contraints de prendre à leur service des étrangers, on ne peut sérieusement soutenir que nous n'avons pas d'ouvrage à donner à ceux qui veulent travailler.

Mais, nous admettons, d'un autre côté, que nous ne pouvons donner à

une certaine classe l'ouvrage qu'elle demande.

Un certain nombre de nos compatriotes ne voient pas d'ouvrage à faire là où il n'y a pas de manufactures; et pour satisfaire leurs aptitudes, ils s'en vont dans les centres manufacturiers, ils émigrent aux États-Unis.

Or, pour retenir parmi nous ces compatriotes, il faut donner à notre industrie de nouveaux développements afin qu'ils puissent trouver ici des occupations de la nature de celles qu'ils vont chercher ailleurs.

Si une portion de notre population n'a point de goût pour les seuls travaux qu'on peut leur donner maintenant à faire, il faut ériger des établissements où elle pourra déployer au profit de la patrie, les capacités et les talents dont elle peut être dotée.

Voilà la raison pourquoi nous voyons avec plaisir qu'un certain nombre d'hommes ont entrepris de donner à l'industrie dans cette province des développements considérables.

Notre pays possède tout ce qu'il faut pour devenir manufacturier; que nos hommes publics, nos capitalistes se hâtent de fournir à la population ce qu'elle demande, afin de ne pas avoir à subir au prochain recensement un désappointement comme celui que nous prouva le recensement de 1871.

Nous devons ajouter nos félicitations à celles que l'estimable député de Bagot a déjà reçues pour avoir pris en mains une cause aussi nationale.

Nous aurons quelques autres réflexions à offrir relativement à cette question dans un prochain numéro.

Nous donnons ci-dessous le compte-rendu des débats qui ont eu lieu sur la question de l'immigration et celle de l'industrie.

Séance du 5

L'ordre du jour appelant l'adoption du crédit de \$20,000 affectée à l'immigration, M. Marchand propose en amendement qu'une somme de \$5,000 soit distraite de ce montant pour aider nos compatriotes à revenir des États-Unis.

M. Marchand dit qu'il ne veut pas soulever une longue discussion, mais simplement obtenir la garantie que l'on s'occupera autant du repatriement de nos compatriotes que de l'immigration européenne. On dit que nos compatriotes ne veulent pas revenir au pays. Il est impossible de soutenir une pareille idée quand on se rappelle le grand nombre de requêtes présentées à cette Chambre et signées par des Canadiens expatriés qui demandaient de revenir au Canada. Ces requêtes portaient les noms d'un mois cinq mille Canadiens. Il semble qu'en face d'une pareille demande il n'est que juste que le gouvernement consacre une somme de \$5,000, pour repatrier les Canadiens et qu'il dépense les \$10,000 qui restent

pour attirer l'immigration européenne.

L'hon. M. Chauveau.—J'espère que M. Marchand ne persistera pas à laisser son amendement devant la Chambre, car il est inutile; autrement je serai forcé de demander le vote de la Chambre. J'ai déjà dit que nous voulions faire tout en notre pouvoir pour repatrier nos compatriotes, et que si nous obtenons un subside fédéral pour les fins de l'immigration, nous consacrerons peut-être plus de \$5,000 pour les faire revenir, mais nous ne voulons pas être liés de la manière indiquée par M. Marchand. M. l'abbé Chertier, un de nos agents d'immigration, se dévoue à cette œuvre patriotique avec un zèle que tout le monde se plaît à reconnaître, et qui a déjà produit d'heureux résultats.

M. Fortin.—Il est évident qu'il n'est pas nécessaire de dépenser autant d'argent pour faire connaître le Canada aux Canadiens qu'aux Européens. Nos compatriotes aux États-Unis savent parfaitement à quoi s'en tenir sur nos ressources.

On prête à un député des paroles qu'il n'a pas prononcées. Jamais M. Trudelle n'a dit qu'il ne fallait pas repatrier nos compatriotes; il a prétendu ce qui est vrai, qu'il était désirable qu'un certain nombre d'entre eux ne revinrent pas. En effet, il y en a qui ne reviennent en Canada que pour faire émigrer leurs amis et dire du mal de leur pays. Ils aident à l'émigration, à l'instar de certains journaux et de certains députés toujours prêts à dénigrer notre Province et notre gouvernement. Ce dénigrement systématique constitue une véritable propagande en faveur des États-Unis; il y retient les Canadiens qui s'y trouvent et en fait émigrer d'autres.

M. Trudelle.—Je n'ai jamais prononcé les paroles qu'on me prête. J'ai dit qu'il fallait faire un choix parmi ceux qu'on désire faire revenir, et non qu'il ne fallait pas repatrier les Canadiens.

M. Dorion.—Il y a quelques jours, j'ai présenté un plan pour le repatriement de nos compatriotes et j'ai été surpris de voir qu'il n'a pas rencontré l'approbation que j'en attendais, surtout de certaines parties de la chambre. Il me semble qu'avant de demander des subsides pour faire revenir les Canadiens émigrés aux États-Unis, on devrait indiquer la manière de les repatrier et de dépenser l'argent, et c'est ce que j'ai fait. Dans mon plan, je proposais de payer le passage des Canadiens qui désirent revenir et de leur donner gratuitement des concessions de terres où ils pourraient se fixer.

M. Marchand retire son amendement.

M. Marchand.—On aurait tort de dire du mal des Canadiens qui s'en vont aux États, car ils quittent le pays la plupart du temps parce qu'il y sont forcés par la misère. Je ne crois guère, en ce qui nous regarde, aux théories suivant les-

quelles les peuples émigrent du nord au sud, et de l'ouest à l'est : elles n'ont pas d'application parmi nous et c'est le manque de travail qui force les Canadiens à s'exiler.

M. Cauchon.—Il me semble qu'il y a une grande contradiction dans les paroles de M. Marchand. Il demande de dépenser une somme de \$5,000 pour faire revenir nos compatriotes et un instant après, oublie ce qu'il vient de dire, il prétend que nous ne devons pas dénigrer ceux qui émigrent, car c'est la faim et le manque d'ouvrage qui les fait partir. Alors si c'est le manque d'ouvrage qui produit ce fâcheux résultat, pourquoi demander de les faire revenir à prix d'argent ? Si les causes qui les ont fait partir existent encore, ils ne pourront rester parmi nous. Veut-on les faire promener au milieu de nous ?

Je suis d'avis que l'on a déjà trop dépense d'argent pour cette émigration, car nous ne voyons pas de grands résultats ; Quans nous aurons du travail, de nouvelles entreprises, les Canadiens reviendront d'eux-mêmes. Un grand nombre de ceux qui sont partis ont laissé leur familles à Québec et sont prêts à revenir quand on pourra leur donner de l'ouvrage.

Le crédit affecté au chemin de colonisation soulève une longue discussion.

M. Bachand.—Je crois qu'on devrait demander des soumissions pour faire construire ces chemins et abandonner le système actuel, en vertu duquel le travail se fait à la journée sous la surveillance de conducteurs : on réaliserait là une grande économie.

M. Joly propose un amendement dans le sens de la proposition de M. Bachand.

L'hon. M. Chauveau. Le gouvernement a recours au système des soumissions ou des contrats partout où cela est praticable, mais dans certaines localités ce mode n'est pas réalisable. Comme je viens de le dire, nous donnons l'ouvrage autant que possible par contrat.

6 Déc.

M. Gendron, secondé par M. Trudel, propose qu'un comité spécial soit nommé pour s'enquérir des moyens les plus propres à développer et à favoriser l'industrie en cette province et que ce comité se compose des Hons. MM. Chauveau, Robertson et Langevin, et de MM. Cassidy, David, Eddy, Esinhart, Fortin, Laroche, Laurier, Marchand, Mollé, Roy, Trudel et du moueur.

M. Gendron. M. l'Orateur, je ne ferai que quelques remarques ; je n'ai pas l'intention de jeter beaucoup de jour sur la question. Mon but est d'attirer l'attention des personnes compétentes sur ce sujet important. Cette question n'intéressant pas plus un parti que l'autre, c'est au point de vue national et patriotique que je veux la traiter.

Par le recensement, M. l'Orateur, nous voyons que la population de la

province n'a pas augmenté dans la proportion désirable pendant la dernière décennie. C'est bien malheureux, mais il ne faut pas se désespérer ; il y a un remède à cela. C'est une maladie qui, comme certaines autres maladies qui ne doivent être traitées qu'à une certaine période, vient d'arriver à ce moment là.

Notre population n'a pas augmenté surtout dans les districts agricoles. Ce *statu quo* dans la population des campagnes indique qu'il y a un trop plein de population et que l'excédant est absorbé par les villes. On constate une chose ; d'entendre dans la population de certains états de la grande république, que nos canadiens même sont allés peupler.

Je crois que c'est le moment de traiter la maladie. Auparavant, c'aurait été chose absolument impossible. En effet, pouvions-nous il y a vingt ans créer, agrandir l'industrie ? Je ne le crois pas. Alors le gouvernement offrirait tous les remèdes qu'un médecin sage peut offrir à un malade. En 1850-51 le gouvernement inaugurerait l'ère des chemins de fer, et l'industrie entrant dans la voie du progrès. Mais, pour en arriver à un succès notable, considérable, il faut pour cela plusieurs années. Le temps est venu où l'industrie a fait un pas rapide dans la voie de la prospérité. Il y a vingt ans, les capitalistes trouvaient à placer leurs capitaux à 20%. Aujourd'hui ils ne trouvent aucune occasion d'effectuer un placement avantageux. Il s'agit de leur donner cette occasion.

Nous avons fait aujourd'hui assez de progrès pour nous permettre d'apercevoir la prospérité dans un temps qui n'est pas éloigné. Je le répète, était-il possible il y a vingt ans de créer l'industrie en Canada ? Était-il possible alors que les communications n'existaient pas, que le capital, que l'instruction étaient rares, de demander à la population, plus spécialement agricole, et surtout, dispersée sur une grande surface d'entrer dans la voie de l'industrie ? Non M. l'Orateur. Mais aujourd'hui nous avons une population qui a acquis des connaissances ; à cette population vient se joindre un contingent d'émigrés ou d'immigrants qui viennent ou reviennent au pays après avoir puisé dans les usines et ateliers des États-Unis les connaissances et les secrets des grandes et nombreuses industries qui s'y pratiquent.

Mais on me dira : Nous n'avons pas de tarif protecteur en faveur de notre industrie. Le comité qui aura à s'occuper de la question, étudiera ce point ; il verra quel est le nombre de nos industries, quels sont les moyens de les faire réussir et leur accordera alors toute la protection désirable.

M. l'Orateur, la province de Québec est le centre, le cœur de la Puissance, elle embrasse aussi la plus grande superficie, quoiqu'elle soit moins peuplée qu'Ontario. Elle possède le St.

Laurent, le Saguenay, le St. Maurice, le Richelieu, l'Ontario, des pouvoirs d'eau avantageux et sans nombre, des bois magnifiques ; le St. Laurent la traverse dans toute sa longueur. Mais si elle a une population plus petite que celle d'Ontario, certes elle ne lui cède pas en intelligence. La population d'Ontario se compose en grande partie migrants des Îles Britanniques qui apportent avec eux toute les connaissances industrielles, agricoles et manufacturières. Celle de la Province de Québec est formée d'une population que l'on pourrait appeler indigène. En effet elle se compose de vieilles familles européennes immigrées longtemps avant l'ère du progrès. J'espère fermement que la population, avant un demi-siècle, dépassera de beaucoup celles des autres provinces, et je termine en exprimant l'espoir qu'alors la province de Québec sera aussi riche et aussi prospère que celle d'Ontario.

M. G. H. Joly veut préciser un point sur lequel le comité devra baser ses études. En conséquence il fait motion que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion principale : " que le comité s'enquière spécialement s'il ne serait pas nécessaire, pour assurer le développement de son industrie, que le Canada ait lui-même le privilège de régler ses relations commerciales avec l'étranger."

M. Trudel seconde la motion et fait un très bon discours.

M. Trudel dit qu'après tout la suggestion du député de Lotbinière ne peut être mise à exécution : la Province de Québec n'a pas juridiction à cet effet. Si nous laissions passer ce document, il servirait dans les archives comme la preuve que nous ne connaissons pas les limites de juridiction entre la législature et le parlement. Il suggère l'amendement suivant qui n'aura pas l'inconvénient d'être constitutionnel comme celui proposé par l'hon. député de Lotbinière. Le député de Champlain propose d'ajouter à la motion principale les mots suivants : et que le comité soit appelé à considérer spécialement :

1. Les différentes industries qui sont à créer dans la Province de Québec.
2. Celles qui étant créées ont besoin de recevoir des développements.
3. Quelles sont les causes qui empêchent le développement de ces industries, et les moyens de faire disparaître ces causes.
4. Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la création et le développement des dites industries.

L'hon. M. Chauveau est d'opinion que discuter des questions qui ne relèvent que du parlement impérial, serait transformer l'Assemblée législative en chambre de discussion. L'Hon. P. M. termine en disant qu'il votera pour la motion du député de Champlain.

Les débats se terminent et le vote est pris sur l'amendement de M. Trudel.

Pour déj uners.—Epps Cocoa Cacao de Epps Agréable et réconfortant.—Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin.—Civil Service Gazette.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir  
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS  
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists  
London

J'ai employé le Syrop composé d'Hypophosphites de Fellow's, très souvent dans ma pratique tant dans les maladies de l'estomac, telles que consommation, bronchite, etc., que dans les maladies des enfants du premier âge, ou de la poitrine des intestins avec de grands succès, et je le considère supérieur à toute autre préparation semblable mise devant le public.

CHANDLER CRANÉ, M. D.  
Halifax Nouvelle-Ecosse.

POUR QUELLE RAISON. Le Dispensaire des États-Unis parle de l'écorce de cerisier sauvage comme étant un des plus excellents remèdes indigènes. Une analyse de Dr. Prætor constate la présence, d'empois, arcanion, tonnin, acide gullique, matières grasses, lining matière colorant rouge, sels de chaux, et potasse de fer. Il obtint aussi une huile volatile avec de l'acide hydraçyanic. Cette écorce est un bon tonique, calmant l'irritabilité nerveuse, et les artères. Il est admirable dans les débilités d'estomac, ou du système, mis à l'irritation. Quand il est pris en abondance, il diminue l'action du cœur à cause de l'acide hydraçyanic. Ce remède est très utile dans les fièvres scorfulieuses et la consommation, dans la dyspepsie et les fièvres intermittentes. L'écorce de Cerisier Sauvage entre pour beaucoup dans la composition du fameux médicament indien le Grand Remède; Sha hoooc, qui guérit comme par enchantement.

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le *Liniment Anodyne de Johnson*, a été certifié par une de nos échantillons. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est *Santé*. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le *Liniment Anodin de Johnson*



THE COUNTRY GENTLEMAN  
—00—  
VOLUME POUR 1872.

Le *Cultivator* et *Country Gentleman* depuis plusieurs années est considéré partout comme le meilleur journal d'Agriculture. Les éditeurs et propriétaires en outre de leurs propres travaux sont régulièrement assistés d'un très grand nombre de *Correspondants Spéciaux*, et Collaborateurs réguliers, parmi lesquels on compte plusieurs agriculteurs marqués du Pays de l'Est et de l'Ouest—ainsi que par Cinq cents écrivains volontaires et de circonstance, parmi les meilleurs cultivateurs et har-

ticulteurs de presque chaque état de l'Union. Assistés de tant d'hommes pratiques, ce journal possède des qualités exceptionnelles qui en font le meilleur moyen de communication entre toutes les classes intéressées à la fertilité et à la production du sol, ceux qui cultivent comme ceux qui consomment, le Commerce comme le propriétaire, les éleveurs d'animaux améliorés comme les acheteurs, les manufacturiers de machines améliorées comme leurs acquéreurs. Ceux qui cultivent les fruits, et spécialement pour fournir les meilleurs renseignements sur les progrès, les apparences et la récolte de chaque saison, et en jetant du jour sur une des questions les plus importantes, quand acheter et quand vendre.

Conditions.—Le COUNTRY GENTLEMAN se publie chaque semaine, payable d'avance : Une copie \$2.50. Quatre copies \$10, et une copie à celui qui forme le club ; Dix copies \$20 et une copie à celui qui forme le club. Des copies spécimens *Gratis*.  
LUTHER TUCKER & Fils  
Éditeurs.  
Albany, N. Y.

Les personnes désireuses de s'abonner à ce Journal peuvent le faire en s'adressant à ce bureau aux conditions suivantes :  
Le *Courrier* de 3 fois et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$5.00.  
Le *Courrier* hebdomadaire et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$3.00.  
Le *Journal d'Agriculture* et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$2.50.  
St. Hyacinthe, 20 Nov. 1871.

LE 54me. VOLUME POUR 1872.

Le Journal Phrénologique Illustré.

MAGASIN DE FAMILLE.  
DE PREMIER CHOIX.

PHRENOLOGIE.—Le cerveau et ses Fonctions ; Situation des organes et conseils pour leur modification, relations du Corps à l'Esprit.

PHYSIONOMIE, ou les Signes du Caractère, et comment les lire, avec illustrations.

ETHNOLOGIE.—ou " l'Histoire Naturelle de l'Homme " avec illustrations.

PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE.—Organisation, Structure et fonctions des différentes parties du corps humain, avec les lois vitales et sanitaires. De l'alimentation, de l'habillement et des exercices de corps, sommeil et activités en rapport avec les principes hygiéniques.

PORTRAITS.—Esquisses et Biographies d'importants personnages de tous rangs.

PARENTS, PROFESSEURS ET AUTRES.—Comme guide dans l'éducation des enfants ce magasin n'a pas de supérieurs sur cette matière.

Informations complètes sur les principaux remèdes du jour. Aucun efforts n'ont été négligés pour rendre ce livre aussi instructif que possible, et en faire le meilleur Magasin de Famille qui ait jamais paru.

ANCIENNETÉ.—Le Journal est arrivé maintenant au 54ème. volume. Il a toujours progressé depuis sa fondation jusqu'à ce jour et n'a jamais été plus populaire que maintenant.

CONDITIONS.—Mensuel, \$5 par année, payable d'avance ; un numéro, 30 cents. Clubs de 10 ou plus, \$2 chaque, et un numéro extra pour l'Agent.

Nous offrons en outre des primes splendides. Envoi d'un numéro spécimen contre 15 cents, avec tous les renseignements et une liste complète des primes.

Adresse,  
S. R. WELLS Editeur  
389, Broadway, New-York.  
24 Novembre 1871. — 19

## À VENDRE.

A Waterloo, P. Q., un emplacement d'une dimension convenable, situé au centre d'un florissant village, à proximité de l'Église catholique du Palais de Justice, du Bureau de Poste et du marché récemment construits. Cet emplacement est bâti d'un magnifique bloc en briques à deux étages, tout neuf et maintenant occupé comme magasin et résidence privée. Les titres de l'immeuble sus-décrié sont incontestables.

Pour les conditions qui sont des plus libérales. S'adresser à Waterloo, au propriétaire,  
ISIDORE BEAULNE,  
ou à  
LOUIS JODOI, Notaire.  
St. Hyacinthe, 14 Nov., 1871.



## Hotel du Gouvernement OTTAWA,

Lundi, le 6e jour de novembre 1871

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 6, sec. 4, intitulé " Acte concernant les douanes " d'ordonner et il est par les présentes ordonné que depuis et après cette date, les articles suivants lorsqu'ils sont importés en Canada ou pris dans les entrepôts de la Douane pour consommation, c'est-à-dire : des spiritueux ou eaux fortes mêlés avec un ingrédient ou des ingrédients et venant ainsi sous la dénomination de médicaments préparés, teintures, essences, extraits ou autres dénominations, et dont ils sont par les présentes déclarés être chargés avec le droit imposé par la 3me section de l'acte 33 Vic. chap. 9, et avec aucun autre droit de douane.

W. H. LEY,  
Greffier du Conseil Privé.



## AVIS.

### Département des Douanes.

Ottawa, 6 Novembre 1871.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant en la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est donnée par la 3e section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant a été transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importées, en Canada exemptes de droit, savoir :

Ivoire non-manufacturée.  
Par ordre,  
R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes

**SYROP D'HYPHOSPHITE**  
COMPOSE DE  
**FELLOWS'**

Le pouvoir d'arrêter la maladie que possède cette médecine est honorablement reconnue par la faculté médicale partout où il a été introduit et l'augmentation rapide du débit qui s'en fait est la meilleure garantie de l'estime dont il jouit dans le public.

Ce sirop guérit la *Consumption Pulmonaire* premier et second degrés ; soulage et prolonge la vie au troisième ; il guérit l'asthme, les bronchites, Laryngites, rhumes et la toux ; il guérira toutes maladies provenant du besoin d'Action Musculaire et de Force nerveuse tel que mouvement du foie et des reins, Dyspepsie, faiblesse et inaction du cœur, Paralyse locale et générale, Aphonie ou perte de la voix. Il guérira la *Leuphoræ*, *Choloros*, *Anæmie* et purifie le sang.

Prix, \$1.50 ; Six pour \$7.50.

**JAMES I. FELLOWS, Chimiste**  
St. John, N.B.  
1er avril, 1871.



*Le Mari.*—Marie, tiensma chère, j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, calicot, et enfin une charge de.....  
*La Femme.*—(P'interrompant,) et tu as oublié le Pain-Killer.

*Le Mari.*—Ah, non ! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les ébénistes, les robes et les maisons sont remplis d'affiches qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

*La Femme.*—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'élèverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la touleux instantanément. Soyez certain de nous croquer la bonne faite par Perry Davis & Son dd ven due par tous les pharmaciens et les groceries.

15 février 1871



**AVERTISSEMENT.**—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Peruvian Bark")... souvenez dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, propriétaire, 38, Day Street New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.  
1er mars 1871.—12-15-t.

SIROP DE GOMME D'EPINETT-

TE ROUGE DE



TE ROUGE DE

**GRAY**

Ce Sirop est très recommandé pour la Toux, Rhume, l'Asthme, Bronchite et les Maux de Gorge.

PREPARE PAR

HENRY R. GRAY, Pharmacien.

144 Grande Rue St. Laurent, Montréal.

A vendre chez tous les Marchands et Droguistes respectables 15 Octobre 1871.

Les indigènes du pays ont toujours eu en grande estime la GOMME D'EPINETT. ROUGE qui fut très renommée pour les maladies pulmonaires. Comme la plupart des remèdes autres celui-ci provient des Indiens qui avaient grande foi dans ses mérites.

Jusqu'à présent on faisait dissoudre la gomme dans l'esprit de vin, et ensuite on la prenait avec un peu d'eau, mais on avalait tant de vin avec la gomme que les effets balsamiques et adoucissants qui sont propres à la gomme étaient détruits. Dans la préparation ci-dessus elle est offerte au public sous la forme d'un sirop délicieux conservant toutes les propriétés de la gomme.



None Genuine unless signed I. BUTTS.

Ce célèbre remède n'assèche pas seulement la toux en en laissent exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation, détruisant par là la cause de la maladie. SETH. W. FOWLE & FILS, propriétaires, Boston. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines

**Aux amateurs de Ruches**

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. Or est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

**AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT**

Les médicaments du jour sont

LE LE

REMEDE REMEDE

DU DU

PERE BRUNO PERE BRUNO



Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PENACEE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPAREILLES en usage. En vente chez tous les pharmaciens et spécialement chez les propriétaires.

**PICAULT & FILS,**

Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour, MONTREAL

Consultations gratis.

1 septembre 1871.—1 a.



**AUX FERMIERS ET PROPRIETAIRES**

De résidence privée.

Assurez votre Propriété

A LA

Compagnie d'Assurance

**AGRICOLE**

Et vous sauvez la moitié de votre argent.

C'est une Compagnie tout-à-fait dévouée à vos intérêts.

On n'assure que les résidences détachées et leur contenu,

Et les propriétés de Ferme.

INCORPORÉE ET COMMENCÉE EN 1853.

**CAPITAL \$635,000.**

Deposé à Ottawa spécialement pour la sûreté des Assurés Canadiens, \$100,000. Valeur des parts 400 par cent.

Bureau principal: 235, Rue St. Jacques, Montréal.

E. H. GOFF, Agent Général.

G.A. GAUVIN, agent spécial.

DIRECTEURS EN CANADA.

Hon. Ls. Archambault, Ministre d'Agriculture,

L'Assomption, P.Q.

Hon. Frank Smith, Sénateur, Toronto.

B. Benoit, Ecr., M. P., St. Hubert, P.Q.

John Crawford, Ecr., C.R., et M. P., (Président de la Banque Royal), Toronto.

John Turner, Ecr., (de Session, Turner & Cie.) Toronto.

Alex. Manning, Ecr., Toronto.

Colonel Asa Westover, Dunham, P.Q.

Avantages offerts par cette Compagnie.

Par sa charte, elle est bornée aux résidences de ville et de village et leur contenu, bâtiments et propriétés de fermes. Elle assure contre les dommages causés par la foudre, quand même il n'y a pas d'incendie. Elle paie pour les animaux tués par la foudre dans les granges ou sur les prémisses, et assure environ pour la moitié des taux des Compagnies qui assurent toutes espèces de propriétés dangereuses.

T. A. BERNIER,

Agent pour St. Hyacinthe,

St. Hyacinthe, 23 Octobre, 1871.

# Soumissions.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'une Eglise Catholique en la paroisse de Notre-Dame de Granby seront reçues au village de Granby jusqu'au VINGTIEME jour de DECEMBRE prochain inclusivement.

Les plans et devis sont préparés et peuvent être examinés au presbytère du lieu. Pour toute autre information, s'adresser au Sous-ai-gné.

Granby, 27 novembre 1871.

H. BALHAZARD,  
Ptre.-Curé.



## Proclamons la bonne nouvelle !

Que le *Grand Remède Shoshonee* et *Pilules* de l'éminent *Homme-Médecin* Indien, le Docteur Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shoshonees, Colombie Anglaise, accomplit les guérisons les plus merveilleuses et les plus étonnantes que l'on ait jamais mentionné dans le monde. Jamais dans les annales de l'Histoire Médicale Canadienne, un tel succès n'a marqué jusqu'ici l'introduction d'aucune médecine.

## POURQUOI ?

EMPLÉMENT parce que les nombreux ingrédients médicinaux précieux (tels que les extraits de l'écorce de cerisier sauvage, Podophyllum, Juniper, Quassia, Smartweed, Danjellon, Hyoscyamus, Nux Vomica, extrait composé de Jolocynthe, Jalap, Socotrine, Aloes, Capsicum, etc., etc.) qui entre dans la composition de la médecine combinée, sont tellement et si harmonieusement classifiés et composés qu'on en fait le remède le plus efficace qui soit dans le monde connu, et ne peut qu'agir sur le système d'une manière très-satisfaisante et très-désirable. Quelque soit votre état et quelque soit le temps, ce remède atteindra le mal, et vous serez étonnés de la manière prompte avec laquelle vous serez rappelés à une santé parfaite et à une pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et on peut la prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle opérera une guérison permanente dans toutes des maladies de la gorge, des poumons, du foie des rognons, des organes digestifs, etc., etc., ainsi que les scrofules, les diverses maladies de la peau, les humeurs et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang excepté la troisième phase de la consommation. On pourra obtenir en se procurant le traité ou l'almanac ou les circulaires chez tous les droguistes respectables au Canada, toutes les informations désirées, avec des directions complètes sur la manière de faire usage du Remède et des Pilules Shoshonees; ce livre que l'on peut obtenir gratis, contient aussi des témoignages et des certificats de guérisons.

1 six du Remède en grande bouteille d'une pinte 1.00 piastre. Pilules, 25 cents la boîte.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Mallette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton.  
24 août 1871.



## Guérison de la Bronchite.

Smithfield.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Le présent est pour certifier qu'il y a environ trois ans, je fus affecté d'une bronchite, qui dura environ 18 mois. Je souffrais tellement par le défaut de respiration qu'il était très-difficile pour moi de parler, et pendant la nuit je me levais souvent sur mon lit pour m'empêcher d'étouffer. J'eus recours à trois des médecins les plus éminents dans le comté de Northumberland pendant environ une année sans en recevoir aucun avantage. Effectivement je continuais à empirer. Enfin on me conseilla de faire usage du Grand Remède Shoshonee. J'en achetai une bouteille et je la pris et quand je l'eus à peu près fini je commençai à ressentir un peu de mieux. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris trois bouteilles, quand à ma satisfaction, je trouvai que j'étais aussi bien que je l'avais été avant ma maladie, et j'ai conservé ce bien-être depuis.

JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce 6 jour d'avril 1870.

J. M. WELINGTON, J. P.

## GUERISON ETONNANTE DE LA MALADIE DES POUMONS.

Brooklyn, 5 avril 1870.

J. C. CHAMBERLAIN, écuyer.—Monsieur, —Je certifie que ma femme était très-malade de la maladie des poumons. Le médecin l'avait abandonnée. Il avait déclaré qu'il y avait des tubercules sur les poumons et que la médecine ne pouvait rien faire. En dernier ressort j'achetai une bouteille du Grand Remède Shoshonee. Au bout de deux jours, les symptômes changèrent au mieux. Elle continua à s'améliorer si rapidement qu'après la première bouteille, elle pouvait s'asseoir. En continuant le remède elle se rétablit parfaitement.

Vous pouvez publier ces faits pour l'avantage de ceux qui seraient affectés de la même maladie.

T. C. BROWN,

Ministre Episcopalien Méthodiste.

AGENTS.—St. Hyacinthe, Dr. E. St. Jacques. Ste. Marie de Monnoir, C. F. Beauchemin. Upton, J. Mallette. Acton-Vale, J. Morrier. Roxton-Falls, Marshall et Jackson. Milton, Thos. Hackett. Chambly, John Hackett. Roxton-Pond, R. A. Kimpton.  
1 août 1871.

## REMEDES DE RADWAY

Santé! Beauté!!

Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—

Peau transparente et beau teint

Assurés atous.

SALSEPAREILLE RESOLUTIVE DE RADWAY.

A effectué les guérisons les plus étonnantes. Les changements que le corps subit sont si rapides que chaque jour on le voit accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans leurs formes multiples, les ulcères à la gorge, à la bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le distillement des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, les maladies de la peau dans leurs formes les plus dangereuses, les éruptions, les érysipèles, les vers dans la chair, la teigne, les tumeurs, les cancers, les transpirations la nuit, ne peuvent échapper à l'influence de la Salsepareille de Radway et un usage de quelques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de Radway excelle tous les remèdes connus, mais elle est le seul remède positif pour LES ROGNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la pierre, la diabète, la goutte et autres maladies analogues.

Dans toutes les conditions la SALSEPAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidée par l'application du READY RELIEF de RADWAY, à l'épine dorsale et avec les intestins régularisés par une ou deux des PILULES REGULATRICES de RADWAY par jour, produira bientôt une guérison complète. Dans peu de jours le patient pourra fonctionner sans douleur, et son urine reprendra son état normal.

## TUMEURS DE 12 ANS GUERIS PAR LE RESOLUTIF DE RADWAY

Beverly, Mass, 18 juillet 1869.

Dr. Radway.—J'ai eu une tumeur dans les ovaires et les intestins. Tous les médecins m'ont condamnée. J'essayai tout ce qui me fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte de pilules et deux bouteilles de votre Ready Relief et je me sens mieux et des plus heureuses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous pouvez publier ce témoignage si vous voulez.

HANNAH P. KNAPO.

Une lettre importante d'un homme éminent et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis 40 ans aux éditeurs de livres dans tous les Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le sentiment du devoir m'a engagé à faire connaître au public ce qu'a produit votre médecine sur moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté de quelque malaise dans la vessie et les organes urinaires : il y a 12 mois, le mal avait atteint les proportions d'une maladie dangereuse que les médecins avaient dit incurable, vu mon âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes opérées par vos remèdes, et il y a quelques mois, je lus une notice dans le *Saturday Evening Post*, de Philadelphie d'une guérison opérée par une personne qui avait souffert aussi longtemps que moi-même. Je me procurai vos remèdes et en fis usage. En trois jours, j'ai éprouvé du mieux et je me sens aussi bien que jamais je n'ai été.

C. W. JAMES,  
Cincinnati, Ohio.

R. R. R.

Le Ready Relief de Radway

Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUERIT TOUTES LES MALADIES.

C'est le premier et c'est le seul

Remède contre les douleurs.

Qui arrête instantanément les douleurs atroces, soulage les inflammations et guérit les congestions des poumons, de l'estomac, des intestins

ou autres organes par une application de une à 20 minutes, quelle que soit la violence de la douleur. Êtes-vous cloué sur votre lit par un rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, névralgique ou accablé par la maladie.

### LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement instantané.

L'inflammation des reins, l'inflammation de la vessie, l'inflammation des intestins, la congestion des poumons, le mal de gorge, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, l'hystérie, le croup, la diphtérie, le tétanos, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les parties affectées par la maladie procurera du soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, les spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie du cœur, la diarrhée, la dissenterie, les coliques toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille du READY RELIEF DE RADWAY avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau prévient la maladie provenant d'un changement d'eau.

### LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Radway, que le READY RELIEF DE RADWAY.

### LE READY RELIEF DE RADWAY

est le remède le meilleur, le plus sûr et le meilleur marché dont on puisse faire usage.

### Personne

ne sera plus torturé par la fièvre, s'il prend du READY RELIEF de Radway et tient ses intestins en ordre avec les Pilules de Radway. Des centaines de personnes dans l'ouest peuvent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.

Prix 25 cents.

## Les Pilules Purgatives

DU DR. RADWAY  
SANS GOUT.

Élégamment recouvertes d'une gomme douce  
Purgent, régularisent, purifient, nettoient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies : de l'estomac, du foie, des intestins, des reins, de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hémorrhoides et tous les dérangements internes.

Elles effectuent infailliblement une guérison positive.

ELLES SONT PUREMENT VÉGÉTALES ne contiennent pas de mercure, de minéraux ou de Drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RADWAY délivreront le système de tous les troubles provenant du mauvais état des organes digestifs tels que la constipation, l'acidité de l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourriture, le vertige, la difficulté de la respiration les suffocations, les douleurs dans le côté, dans la poitrine, etc., etc.

Prix, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

439 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

**Prenez garde aux Contrefaçons.**  
**Demandez pour le Récupérateur**  
**Rapide Radway et n'en prenez pas d'autres.**

En vente chez tous les Pharmaciens.

## Employons la meilleure.

Pour guérir le Rhumatisme, Névralgie, Cholique, Crampes, Maux de Gorge, Blevres et Douleurs, Maux de Dents, Euraque, Maux de Tête, Douleurs dans le Côté et le Dos, Rhumes, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Dissenterie, Diarrhée, Inflammation, Érysipèle, Brulures, Échaudures, Égelures, Corps Malade des Nerve, etc., etc.

Il n'a encore jamais été offert au public de préparation égal au STANTON PAIN RELIEF qui est composé exclusivement de substances végétales et contient aucuns minéraux ou autres poisons, il peut être pris en tous temps avec la plus grande sécurité et avec la certitude de réussir. Les certificats les plus appréciables sont obtenus de ceux qui s'en servent.

Lisez le certificat suivant d'un médecin patricien expérimenté et très recommandé. C'est un certificat entre mille que nous recevons tous les jours non seulement des médecins mais aussi de personnes qui sont très reconnaissantes pour le soulagement que leur a procuré l'usage du PAIN RELIEF.

Montréal, 8 février 1871.

R. W. Stanton Ec.

Monsieur,

J'ai toujours considéré que c'était contraire à l'étiquette médicale pour un homme de profession ayant ses diplômes de recommander en aucune manière l'usage des "Médecines Patentées" et je pourrais ajouter que je crois encore à cette opinion, quand je vois des médecines patentées composées d'une variété d'ingrédients, dont les proportions et la qualité sont connues aux fabricants seulement. Toute fois, à part ces faits, je crois que l'usage de prendre des remèdes a pour effet de sauver la vie et de soulager les peines et les souffrances de l'humanité. Je crois aussi que quand un médecin instruit découvre avec certitude qu'une médecine spéciale ou une combinaison de médecine possède la propriété de donner un soulagement presque instantané au pauvre affligé, ce médecin est dans l'obligation de recommander ce remède ou cette combinaison de remèdes. Peu importe de qui et d'où vient le soulagement aux affligés et aux agonisants, si la douleur est chassée et la nature ramenée à son état de bien-être et d'exemption de douleur, le grand but de la médecine est atteint.

Maintenant, monsieur, sans demande ni sollicitation de votre part, permettez-moi de dire que votre nouveau remède que vous appelez STANTON'S PAIN RELIEF, est un remède très précieux et supérieur, composé de presque

tous les médicaments et soulageurs de douleurs que la profession médicale connaisse. J'ai été le témoin il y a quelques semaines d'un soulagement vont s'adresser à vous pour votre médecine comme étant le meilleur *So.icum* que la science ou l'art ait jamais offert à l'humanité souffrante. Je connais la composition de votre remède, et j'ai très soigneusement expérimenté ses mérites, et je suis convaincu que tous les praticiens honorables qui l'emploieront dans des cas de douleurs très sévères, seront d'accord avec moi pour dire que c'est un remède aussi extraordinaire qu'excellent.

de douleurs si extraordinaire par l'usage de votre remède que je ne pourrais croire que des milliers de souffrants

W. F. MONAGHAN, M. D.

Le certificat ci-dessus est un entre les excellents certificats que je reçois journellement de toutes les parties du pays où j'ai introduit cette préparation vraiment supérieure, et comme je suis canadien et résidant avec tous mes intérêts ici, on peut être convaincu que j'emploierai toujours le meilleur matériel qu'il soit possible d'obtenir sur nos marchés, afin de maintenir ma préparation dans l'état le plus pur et le plus excellent. Les commerçants de la République voisine qui n'ont aucun intérêt dans le Canada excepté pour ce qu'ils peuvent emporter dans leurs endroits consistant en des milliers de piastres annuellement, et ne nous donnent en retour des restes plus que douze de préparation qui ont vieilli sur leurs tablettes, mais qui sont jugées assez bonnes pour être jetées sur le marché canadien pour quelques années qu'ils réussissent à vendre en répandant des annonces spécieuses et des certificats fabriqués.

Les personnes souffrantes sont guéries journellement sans aucune charge, dans mon bureau, donnant ainsi une preuve palpable de l'efficacité de mes médecines.

Je prépare aussi de la Salsoparille et des Pilules qui ne le cèdent en rien dans leur mérite particuliers à mon PAIN RELIEF.

À vendre par le Dr. E. St. Jacques, à St. Hyacinthe, et N. H. Dubord, Jr., à Acton Vale, en gros aux prix du manufacturier, et en détail par les druggistes et les marchands.

H. W. STANTON.